

# Antoine Denesde

## *marchand ferron*

Au XVII<sup>e</sup> siècle, un marchand poitevin, fils de notaire, a tenu un journal où il relate des événements locaux et nationaux avec beaucoup de minutie. L'historien Antoine Coutelle présente ce document exceptionnel

Entretien Jean-Luc Terradillos

**L**a précision avec laquelle sont relatés les événements nationaux et locaux fait du Journal de la famille Denesde-Barré (1610-1690) un document précieux et unique pour Poitiers. Disparu depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, le manuscrit a ressurgi en 2003 et été acquis par la ville. Ce journal est l'une des pièces importantes sur lesquelles travaille Antoine Coutelle dans le cadre de sa thèse d'histoire moderne.

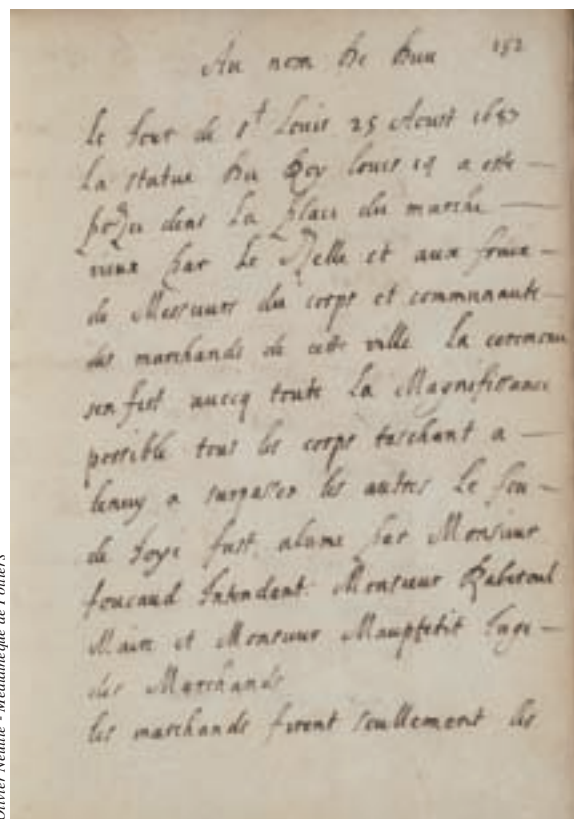
Dans les dernières pages du journal, Marie Barré raconte l'inauguration de la statue de Louis XIV à Poitiers, le 25 août 1687.

**L'Actualité. – Un marchand ferron au XVII<sup>e</sup> siècle, est-ce un quincaillier ?**

**Antoine Coutelle.** – Dans le cas d'Antoine Denesde, c'est difficile de savoir car un marchand ferron peut être aussi bien celui qui vend la matière première – le fer en barre –, celui qui fabrique des objets – écuelles, outils... – ou celui qui les vend.

Pour définir sa situation professionnelle, je dirais, avec l'historien Sébastien Jahan<sup>1</sup>, qu'il s'agit d'un avatar de parentèle. En effet, son père, notaire, meurt en 1624. Antoine, âgé de 13 ans, est trop jeune pour reprendre l'office notarial. Peut-être n'avait-il aucun goût pour les études car la famille aurait pu confier l'office, qui représentait un capital, à un cousin en attendant la majorité d'Antoine. En fait, il reprend la boutique de son grand-père maternel, un commerce bien établi et rentable.

1. Sébastien Jahan, *Profession, parenté, identité sociale. Les notaires de Poitiers aux temps modernes (1515-1815)*, Presses universitaires du Mirail, 1999.



Olivier Neuilé - Médiathèque de Poitiers

**Qui forme l'élite sociale et Antoine Denesde y trouve-t-il sa place ?**

A Poitiers au XVII<sup>e</sup> siècle, l'élite est composée des officiers du roi, des magistrats, des universitaires, des chanoines. L'aristocratie des grands lignages est assez peu présente. Mais l'élite urbaine est en partie noble car la fonction de maire anoblit celui qui l'exerce ainsi que ses descendants, et un nouveau maire est élu chaque année. Le service de l'Etat constitue une autre voie d'anoblissement. Selon le critère d'une autorité exercée sur la population, on peut affirmer qu'Antoine Denesde a joué un petit rôle puisque, en qualité de marchand, il a été élu trois fois juge consul mais il n'a jamais atteint les instances de pouvoir que sont le corps

de ville ou la magistrature, ses fils non plus d'ailleurs. Néanmoins, son titre de marchand ferron est un peu trompeur. Il appartient à une nébuleuse sociale qui le tire vers le haut. Sa famille et celle de sa femme ont donné sur près de sept générations des chanoines aux différents chapitres de la ville, ainsi que des avocats, un magistrat. En outre, il fait sans doute partie de la Compagnie du Saint Sacrement, société religieuse secrète et ultra-dévote qui sera dissoute dans les années 1660. Cela lui permet de s'inscrire dans les cercles de sociabilité de l'élite locale. D'autre part, ses filles et ses fils feront de beaux mariages.



Tête de la statue de Louis XIV sculptée par Jean II Girouard. La statue a été détruite en 1792. La tête, retrouvée en 1829, est conservée au musée Sainte-Croix de Poitiers.

Christian Vignaud - Musées de Poitiers

#### Son journal reflète-t-il sa position sociale ?

Antoine Denesde note avec une extrême minutie la position sociale de chaque individu dont il parle. Il donne le rang, le titre, le nom de la terre lorsqu'il y a une seigneurie par exemple ; il suit très attentivement les élections au corps de ville, celles des juges consuls, mentionne les nouveaux magistrats, les conseillers au présidial ; il décrit très précisément la venue de personnalités et les cérémonies. Cette attention très fine et constante au rang social est logique dans une société très hiérarchisée, c'est aussi une façon de se positionner lui-même car il note que untel est son cousin ou untel apparenté à sa famille...

On perçoit une très grande méfiance envers le désordre social. Il reprend les opinions habituelles, anti-Richelieu lors des émeutes fiscales des années 1630-1640 puis anti-Mazarin lors de la Fronde à la fin des années 1640 et au début des années 1650, l'idée d'un roi mal conseillé et d'une population écrasée par les impôts, mais il estime que tout cela n'auto-

rise pas à provoquer du désordre en ville. Cette attitude ainsi que sa dévotion et son grand respect de l'autorité monarchique le placent plutôt du côté de l'élite urbaine.

rise pas à provoquer du désordre en ville. Cette attitude ainsi que sa dévotion et son grand respect de l'autorité monarchique le placent plutôt du côté de l'élite urbaine.

#### Comment juge-t-il les protestants ?

Antoine Denesde relate toutes les grandes cérémonies religieuses. Il se félicite de l'obligation faite aux protestants de se prosterner lorsqu'une procession catholique passe dans les rues. Il s'enthousiasme pour les conversions. Par exemple, il relate la conversion d'un fils de pasteur, qui donne lieu à une cérémonie importante et qu'il considère comme une prise de guerre sur l'ennemi. Mais quand l'homme revient au protestantisme trois semaines après, il mentionne le fait en moins d'une ligne.

#### Sa femme, Marie Barré, continue le journal. Durant la crise de 1662, elle raconte notamment que ceux qui ont les moyens doivent nourrir « leurs » pauvres.

Marie Barré est moins bien informée des faits nationaux que son mari, et moins minutieuse aussi sur les prix en temps de crise. Ses préoccupations sont plus quotidiennes et familiales. Elle raconte avec beaucoup plus de détails ce que deviennent ses filles et ses petits-enfants. En ce qui concerne l'assistance aux pauvres, c'est une mission traditionnelle dont la ville ne veut pas complètement se défaire. La *dominicale*, qui, comme son nom l'indique, se réunit le dimanche, est une instance collégiale (clergé, présidial et corps de ville) qui a pour mission de gérer les pauvres. Le but est d'éviter des émeutes et une surmortalité. Des pauvres mal nourris tombent malades et risquent de provoquer des épidémies.

#### Les dernières pages du journal évoquent l'inauguration de la statue de Louis XIV en 1687.

A partir des années 1680-1690, la plupart des grandes villes du royaume ont une statue équestre en bronze ou en pierre de Louis XIV. A Poitiers, les marchands consuls commandent à Jean II Girouard, sculpteur poitevin, une statue pédestre en faux bronze (pierre peinte) qui doit orner la façade de leur nouvelle juridiction consulaire (ou tribunal de commerce) flanquée de deux allégories, la Justice et la Prudence. L'intendant Foucault, un courtisan qui a envie de faire carrière, voit là un bon moyen de se faire bien voir à la cour en détournant le projet à son profit et à moindre frais. Il décide de financer le piédestal de la statue et de faire installer celle-ci sur la place du marché. Le déplacement du calvaire et d'une poissonnerie ainsi que les aménagements de voirie nécessaires sont payés par des fonds publics puisqu'il demande au corps de ville de s'en acquitter. Puis l'intendant Foucault organise les cérémonies d'inauguration et fait imprimer une relation de l'événement qu'il fait circuler à la cour... ■



Sébastien Lavat

Antoine Coutelle achève une thèse d'histoire moderne, sous la direction de Robert Muchembled (Université de Paris XIII), sur les pratiques culturelles de l'élite sociale à Poitiers des années 1620 à la fin du règne de Louis XIV.



Estampes et photographie VA-86 (3) BnF

Dessin de Boudan levé en 1699 pour la collection Roger de Gaignières.

Au cours de l'été 2003, M. Grolée-Virville, antiquaire au Palais royal à Paris a proposé à la Médiathèque François-Mitterrand de Poitiers la vente d'un document exceptionnel concernant l'histoire de Poitiers au XVII<sup>e</sup> siècle. Le manuscrit autographe, fort de 438 p., de 21 cm de haut sur 16,5 cm de large, relié en veau glacé, était au XIX<sup>e</sup> siècle en possession de la famille de Beauregard. Le texte a fait en 1885 l'objet d'une édition dans la collection des *Archives*

*historiques du Poitou* (Journal d'Antoine Denesde, marchand ferron à Poitiers et de Marie Barré, sa femme :1628-1687 ; en appendice, divers documents relatifs à la ville de Poitiers, 1507-1687 [par] Charles-Emile Bricauld de Verneuil, Poitiers, 1885, *Archives historiques du Poitou*, t. XV, p. 51-332). En dépit de son intérêt, cette édition, établie selon une méthode désormais datée et critiquable, présente certaines lacunes ; elle ne saurait en aucune

façon remplacer pour les chercheurs le recours au manuscrit original. Le caractère exceptionnel de ce document tient à la fois à la richesse des informations qu'il nous livre, et à la grande rareté des sources autobiographiques concernant la ville de Poitiers sous l'Ancien Régime. Le prix de vente proposé par M. Grolée-Virville, de 3 811,23 euros, était tout à fait raisonnable. La ville a procédé à l'achat en octobre 2003.

Régis Rech